

des séances du Sénat pour ouvrir la session du Parlement fédéral, mercredi, le 11 janvier prochain, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

Le greffier
de la Chambre des Communes.

Un message est remis par le capitaine Ernest John Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire, lequel est comme suit :—

Messieurs de la Chambre des Communes :

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette Chambre à la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit :—

Honorables Messieurs du Sénat, et

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement de la Puissance du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais demain, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

Et les membres étant de retour, Sir Wilfrid Laurier, s'adressant au greffier, propose, secondé par Sir William Mulock, que Robert Franklin Sutherland, écuyer, député du district électoral de la division nord du comté d'Essex, prenne le fauteuil de la Chambre comme Orateur. Adopté à l'unanimité.

Et le greffier ayant déclaré M. Sutherland dûment élu, il est conduit au fauteuil par Sir Wilfrid Laurier et Sir William Mulock, alors qu'il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité comme son Orateur.

La Masse est alors placée sur la Table.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, la Chambre s'ajourne alors jusqu'à demain à 3 heures p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.